



**Syndicat National Unifié des Directeurs,
Instituteurs et Professeurs des Ecoles**

SNUDI - FO 37

Parc de la Camusière

18, rue de l'Oiselet 37550 Saint-Avertin



06 17 10 83 03 – 07 81 83 97 22 - 06 95 48 71 80

snudi.fo37@gmail.com / <https://snudifo37.fr/>

Edito

Se syndiquer au SNUDI-FO 37 : pourquoi ?

Chers collègues,

La marche à la guerre au plan mondial s'accélère brutalement : génocide à Gaza, guerre en Iran, Liban... Des milliers de victimes sont recensées chaque jour. Une école primaire a été bombardée en Iran causant 150 morts. Pour notre organisation syndicale, c'est PAIN, PAIX, LIBERTE ! La guerre d'agression contre l'Iran est le prétexte à une flambée des prix du gaz et des carburants que subissent tous les salariés et agents. Dans cette situation, la FNEC FP-FO, revendique le plafonnement à 1,50€ du prix des carburants, le dégel du point d'indice et l'augmentation immédiate de la valeur du point d'indice.

Alors que le budget militaire augmente d'environ 16 milliards cette année, les coupes budgétaires saignent les services publics avec un énième budget imposé au 49.3 par Macron-Lecornu et ses alliés. C'est une guerre sociale que Macron mène contre les salariés, fonctionnaires, jeunes et retraités. 53 fermetures de classe dans le 37 ont été actées pour la rentrée 2026 suite aux 4000 suppressions de poste du Ministre Geffray. La colère est vive ! Le SNUDI-FO a accompagné les mobilisations massives des écoles cette année. Le combat continue !

Inclusion systématique et forcée, démantèlement de l'enseignement spécialisé, PPCR : résidences pédagogiques avec visites de conseillers pédagogiques et d'IEN tout au long de sa carrière, problèmes de remplacements, augmentation du coût de la vie sans augmentation de nos salaires... Le rouleau compresseur de Macron et de ses prédécesseurs pour détruire l'Ecole publique s'accélère. Retrouvez tous nos combats pour la défense du Statut.

Rejoignez le SNUDI-FO 37 ! PLUS NOUS SERONS NOMBREUX, PLUS NOUS AURONS DE POIDS POUR NOUS OPPOSER A LA CASSE DE L'ECOLE PUBLIQUE !

Scannez le QR code ou remplissez le bulletin d'adhésion. 66% du montant de la cotisation est remboursé en crédits d'impôt.



Non à la militarisation de la jeunesse !



On croit mourir pour la patrie, on meurt pour les industriels.

A.France



COMMUNIQUE DE LA FNEC FP FO d'Indre et Loire

Anatole France écrivait : « **On croit mourir pour la patrie, on meurt pour les industriels.** »

La priorité donnée à la Défense et à l'armée dans les choix gouvernementaux Macron-Lecornu n'est plus à démontrer ! Non seulement l'école est sacrifiée au profit du budget de la Défense, mais elle devient de plus en plus une antenne de recrutement pour l'armée !

Nous avons eu la surprise de découvrir dans les mails envoyés à tous les personnels enseignants, CPE et AED des établissements du second degré de l'académie le 4 novembre, l'intitulé de la formation « **Education à la Défense** » organisée par le trinôme académique :

-Journée des classes de défense et de sécurité globale : destinée aux référents actuels des classes de défense ou à ceux intéressés par l'ouverture d'une classe de défense et de sécurité globale.

-Un séminaire du trinôme qui portera sur « femmes dans les Armées, femmes dans l'Education, parcours et engagement.

-les rencontres du trinôme académique : ouvert à tous les professeurs, CPE et chefs d'établissement, avec « visite d'un site militaire et rencontre avec des militaires ».

Qu'est-ce que le « trinôme académique » ? sur le site « Chemins de mémoire », on peut lire :

« Structures de concertation et d'organisation déconcentrées, les trinômes réunissent au niveau académique sous l'autorité du Recteur, l'autorité militaire territoriale (le délégué militaire départemental du chef-lieu de l'académie) et le président de l'association régionale des anciens auditeurs de l'institut des hautes études de défense nationale (IHEDN). »

Dans chaque académie, ces organisations ont pour but de « renforcer les liens entre les enseignants et les militaires » et de développer « l'esprit et la culture de la Défense »

Des crédits de l'Education Nationale et des personnels sont donc affectés chaque année à cette tâche.

Est-ce bien le rôle de l'école ??

La FNEC FP FO 37 proteste avec vigueur contre ces formations dont l'unique objet est de pousser les jeunes collégiens et lycéens vers les rangs de l'armée et conditionner leur cerveau à la « défense de la patrie », dans le même temps où le budget de la Défense devient le premier budget de l'Etat, et où le gouvernement veut préparer le pays à la guerre.

La FNEC FP FO 37 demande l'annulation de ces formations académiques qui s'inscrivent totalement dans le budget de guerre Macron Lecornu, avec près de 4000 suppressions de postes l'an prochain et la continuation de toutes les contre-réformes.

De l'argent pour l'école publique, pas pour la guerre !

St Avertin le 7 novembre 2025

La militarisation de la société imposée par le gouvernement se décline à tous les niveaux : classes défense, service national volontaire, proposition de loi visant à renforcer l'enseignement de la défense dans les collèges et les lycées. La FNEC FP-FO s'est adressée aux députés pour leur demander de voter contre ce texte. Il est hors de question de transformer l'École en instrument de propagande. La Fédération portera cette exigence au ministère et dépose un avis pour l'abandon des classes défense dans le département.

Avis présenté au CDEN du 7/04/2026 : le CDEN demande l'abandon des classes de Défense dans le département. (Pour : FO/FSU/UNSA)

Grâce à la FNEC-FP-FO

Carte scolaire

Vent de révolte contre les fermetures de classes !



L'annonce du projet de 64 fermetures de classes a provoqué une vague de colère sans précédent chez les parents d'élèves, enseignants et élus. Le jeudi 26 mars à l'appel du SNUDI-FO, jour du CSA-D, une centaine de personnes se sont rassemblées contre le projet de carte scolaire. Grâce au SNUDI-FO 37, les 16 délégations d'écoles ont été entendues par l'IA-DASEN. Le soir même, 50 personnes étaient connectées au comité départemental en défense de l'Ecole Publique pour organiser des mobilisations.

Reugny, Simone Veil à Tours, Paul Fort à Tours, Pernay, Perigourd, école Alain à Tours, école élémentaire Vallée Violette, Ville-aux-dames, Loches... ont montré une détermination sans faille en se rassemblant, en manifestant, en bloquant les écoles. Le jour du CSA-D de repli, c'est 20 délégations d'école reçues par le DASEN grâce au SNUDI-FO. 6 annulations de fermetures de classes et 1 ouverture (à Veil) actée ! La mobilisation inédite a fait reculer l'IA-DASEN. Ce n'est pas suffisant ! Il faut demander au Ministre Geffray de nous rendre les postes !



Le SNUDI-FO a voté contre cette carte scolaire qui saigne l'Ecole publique!

Lors du CDEN mardi 7 avril, le DASEN a confirmé la fermeture de 53 classes pour la rentrée 2026. L'administration a, cependant, affirmé revoir les situations des écoles pour le CSA de juin. Il faut donc continuer de se réunir et s'organiser pour aller chercher tous les postes nécessaires. Non aux 4000 suppressions de postes du budget illégitime Macron/Lecornu !

De qui se moque-t-on ?

La FNEC-FP-FO a déposé l'avis suivant dès l'ouverture du CDEN : "Le CDEN s'indigne du fait que le mouvement 1er degré ait été communiqué aux collègues avant la tenue du CDEN".

(Vote pour : FO/FSU/FCPE)

Les collègues en mesure de carte avaient reçu un courrier les informant de leur participation obligatoire au mouvement. C'est inacceptable ! Quel respect a-t-on pour les parents d'élèves, les enseignants et les délégués du personnel si le CDEN se tient alors que la carte scolaire est actée ?

**INCLUSION SCOLAIRE SYSTEMATIQUE ET FORCEE, NON A L'ACTE 2 DE L'ECOLE INCLUSIVE !
NON AUX PAS !**

Alors que dans toutes nos classes, tout le monde subit le chaos de l'inclusion scolaire systématique et forcée, les PAS (Pôles d'Appui à la Scolarité) se mettent en place partout dans le département pour contourner les décisions de la MDPH afin d'hyper-mutualiser les AESH et coacher les collègues par un binôme (enseignant référent et éducateur de l'ARS). Depuis le premier jour, le SNUDI FO s'y oppose ! Nous ne voulons pas de coachs ou de protocoles en tous genres, nous voulons des moyens, du personnel, toutes les ouvertures nécessaires dans les IME, ITEP... et toutes les AESH dont nous avons besoin !

Le SNUDI FO 37 a lancé une pétition qui a réuni plus de 400 signataires pour que tous les postes PAS soient transformés en postes RASED ! Retrouvez la pétition ci-dessous

Depuis l'année dernière, nous sommes intervenus à de multiples reprises pour exiger le respect des orientations en lien avec les notifications MDPH !

A notre initiative, le Snuipp et l'UNSA se sont enfin joints à nous lors du CSA de mars 2026 pour proposer l'avis suivant :

« Le CSA-D demande l'abandon des PAS pour créer des postes face-à-face pédagogique » :

(Pour : unanimité. 4 FO, 5 SNUIPP, 1 UNSA)

Lors du CDEN du 7 avril : revirement de situation du SNUIPP FSU et de l'UNSA. Nous avons remis au vote l'avis suivant :
« le CDEN demande la suppression des postes PAS et leur transformation en postes RASED. »

POUR : (4) FO.

ABSTENTION : (5) SNUIPP FSU/ 1 (UNSA)

Nous exigeons :

- **Ouverture des places nécessaires en ESMS, non aux externalisations !**
- **Un Statut et un vrai salaire pour les AESH, abandon des PIAL, abandon des PAS !**

Pour la création de postes Rased, pour l'abandon des PAS signez-ici !



Retrouvez notre 6 pages F3SCT (ex-CHSCT) en défense de la santé et sécurité des personnels

PPCR : les résidences pédagogiques qui imposent à tous les collègues des visites de conseillers pédagogiques à répétition dans leurs classes. STOP A LA STAGIARISATION A VIE.

Le SNUDI FO intervient :

Après les évaluations d'écoles et les constellations issues du PPCR, voici qu'on tente de nous imposer des résidences pédagogiques. Nous rappelons que ni les évaluations d'écoles, ni les constellations, ni les résidences pédagogiques ne sont obligatoires. **SEULES LES 108H SONT OBLIGATOIRES ET LA LIBERTE PEDAGOGIQUE PREVAUT !**

Cette année le SNUDI FO, a obtenu à ce que 6 écoles (sur les 6 qui nous avaient contacté) sortent des évaluations d'écoles ! Nous dénonçons à tous les niveaux la dégradation continue des conditions de travail due aux contre-réformes ministérielles issues du PPCR ! Nous sommes déjà épuisés par nos conditions de travail qui se dégradent notamment avec l'inclusion scolaire systématique et forcée. Pour rajouter au mal, on voudrait nous imposer des dispositifs tels que les résidences pédagogiques. En quoi cela consiste-t-il ? Sur la base des résultats aux évaluations nationales et des évaluations d'école, l'IEN accompagné de conseillers pédagogiques viennent « accompagner » les enseignants sur plusieurs jours. Pour le SNUDI FO il n'est pas question d'accepter cette forme de management par le stress et la pression !

Le SNUDI FO intervient à chaque fois qu'on nous en fait la demande pour sortir de ces dispositifs managériaux, issus du privé, qui mettent à mal les personnels !

VOTES :

Lors du CSAD du 20 janvier 2026, nous avons proposé l'avis suivant à mettre au vote : « le CSAD demande l'abandon des résidences pédagogiques issues du PPCR qui engendre une pression supplémentaire sur les personnels et demande le retour au libre choix des animations et des formations dans le cadre de la liberté pédagogique. »

- **Pour :** - FNEC FP FO : 4
- **Absents :** Snuipp-FSU
- **Abstention :** UNSA 1



Rappelons que depuis la mise en place de la loi de transformation de la fonction publique de 2019, contre-réforme macroniste qui s'inscrivait dans la même logique que PPCR de remise en cause de notre statut de fonctionnaire, les CAPD ont disparu ! Plus de contrôle de la part des délégués du personnel dans les opérations du mouvement, plus de réunions... L'application de cette loi a transformé fondamentalement les choses rendant complètement opaques les opérations de mutation ! Les suppressions de postes décidées par les gouvernements successifs Macron et la destruction du statut (PPCR, postes à profil...) dégradent les mutations des personnels.

Vœux Mob : le SNUDI-FO est opposé à la mise en place des vœux MOB qui impose aux collègues des choix dont ils ne veulent pas !

TR à temps partiel : le SNUDI-FO a demandé le même droit pour tous ! Hors de question que les TR soient lésés pour les demandes de temps partiel ! Le paragraphe est modifié dans la circulaire afin que les collègues sachent que l'IEN étudiera la possibilité d'exercer des missions de remplacement tout en étant à temps partiel. Nous continuerons de défendre chaque collègue dans cette situation

Retour des missions ZIL/BD : le SNUDI-FO revendique toujours le retour des missions des remplaçants ! Non à la gestion inhumaine et automatisée !

Contre les postes à profil et pour la défense du statut : de plus en plus de postes sont à profil, sur entretien et/ou CV, à l'image du privé : véritable destruction du statut de fonctionnaire ! Avec PPCR, c'est davantage au mérite ! Le SNUDI-FO dénonce ce profilage !

Contre les postes PAS (cf pétition du SNUDI-FO): 8 fermetures de classes en plus d'actées dans notre département pour la mise en place d'enseignants référents coachant les personnels. Parallèlement, des places se ferment en ESMS laissant, ainsi, les élèves sans soin !

Attaques sur les personnels en CLD et en Congé pour invalidité temporaire imputable au service (Citis), le SNUDI-FO a obtenu de l'administration qu'elle abandonne ses attaques envers les personnels déjà fragiles ! En effet, dans la circulaire mouvement, il était prévu que les collègues en CLD perdent leur poste dès le positionnement en CLD et que les collègues en CITIS perdent leur poste au bout d'un an ! Les conditions de travail dégradées provoquent des accidents du travail tous les jours. Nous ne laisserons pas ce gouvernement détruire nos droits ! Le SNUDI-FO accompagne chaque année de plus en plus de collègues dans leurs démarches. Contactez-nous au snudi.fo37@gmail.com.



La protection sociale complémentaire qui nous avait été vendue comme une avancée sociale se révèle être une énième combine du gouvernement Macron pour s'attaquer à la sécurité sociale et favoriser la privatisation et le marché des assurances au détriment de notre santé.

En effet, le gouvernement a décidé :

- De faire un appel d'offre ouvert aux mutuelles et aux assurances privées.
- De rendre obligatoire l'adhésion pour les actifs au groupement MGEN – CNP Assurances qui a remporté le marché dans l'Éducation nationale.
- D'exclure les retraités de toute participation de l'État.
- De séparer la santé de la prévoyance jusqu'alors inclus dans la plupart des mutuelles.

Il s'agit de mettre en place une sécurité sociale à 3 étages : une sécurité sociale réduite à peu de chagrin, une complémentaire obligatoire, une surcomplémentaire ou des options auxquelles seuls les plus fortunés pourront souscrire.

Parmi les plus précaires, ceux qui ont fait des simulations sur le site de la MGEN voient déjà une perte de leur pouvoir d'achat. D'autres voient leur situation s'améliorer mais pour combien de temps ? Car, à n'en pas douter, ce régime sera une variable d'ajustement et l'économie de guerre voulue par Macron viendra inévitablement peser sur son financement donc sur la prise en charge de notre santé. C'est la poursuite du « paquet salarial » qui comprend les 10% de prélèvements sur le salaire en cas d'arrêts maladie et le gel du point d'indice du budget Lecornu.

Seule la FNEC FP FO n'a pas signé pour cette PSC, car elle est injuste, contraire aux principes de la Sécurité Sociale, obligatoire, et découple la protection santé de la protection « prévoyance ».

Bulletin d'adhésion 2026



Le SNUDI - Force Ouvrière, syndicat confédéré, libre et indépendant, organise **pour leur défense individuelle et collective**, les personnels actifs et retraités de l'enseignement primaire. Attaché à la laïcité de l'école publique, le SNUDI-FO agit, quel que soit le gouvernement pour obtenir satisfaction sur les revendications, grandes ou petites, définies par ses mandants dans les instances de l'organisation syndicale.

Sollicité de plus en plus souvent le SNUDI-FO ne tire sa force et ses moyens financiers que de ses adhérents (pas de publicité commerciale). Voilà pourquoi nous vous proposons de cotiser au SNUDI-FORCE OUVRIERE en commandant **vos timbres mensuels** (12 au total pour l'année si vous travaillez à temps plein ; pour les collègues à temps partiel et les retraités, lire ci-dessous)

Rappelons aussi que vous pouvez payer en plusieurs fois à votre convenance et que **66% du montant de la cotisation est déductible de vos impôts.**

J'ADHERE AU SNUDI-FO



NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL :

COMMUNE :

EMAIL PERSONNEL :

PORTABLE :

A TEMPS PARTIEL : Oui Non (Si oui, merci de préciser la quotité : _____%)

FONCTION :

ECHELON :

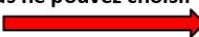
ECOLE :

COMMUNE :

Je paie timbres à€ l'unité  **TOTAL**€

- **Par prélèvements** : Je joins un RIB (ou je remplis le formulaire internet sur snudifo37.fr).
- **Par CB** (un lien vous sera adressé pour régler de manière sécurisée par sms et mail).
- **Par chèque** : à l'ordre du SNUDI-FO 37 – à retourner à UD FO 37 / SNUDI-FO 37 – 18 rue de l'Oiselet 37550 SAINT-AVERTIN.

ATTENTION : Vous ne pouvez choisir un nombre de prélèvements supérieur au nombre de mois restant dans l'année civile !

 Nombre de prélèvements choisi (de 1 à 12) sur l'année 2026 :

Situations particulières :

- 1) Les collègues à mi-temps paient 6 timbres, ceux à 75% 9 timbres et ceux à 80% 10 timbres.
- 2) Les contractuels paient 12 timbres à 13 €
- 3) Les contractuels alternants paient 6 timbres à 13 €
- 4) Les retraités paient 12 timbres à 15 €
- 5) Les A.E.S.H. paient 6 timbres à 10 €

PRIX DU TIMBRE MENSUEL

Professeur des écoles	Adjoint + chargé d'école	Directeur 1 ^{er} gr. (2-4 cl.) + PEMF	Directeur 2 ^{ème} gr. (5-9 cl.)	Directeur 3 ^{ème} gr. (10 cl. et +) + CPC
Du 1 ^{er} au 5 ^{ème} échelon	13,50€	14,5€	15,50€	16,50€
6 ^{ème} et 7 ^{ème} échelon	15,50€	16,50€	17,50€	18,50€
8 ^{ème} et 9 ^{ème} échelon	17,50€	18,50€	19,50€	20,50€
10 ^{ème} échelon	18,50€	19,50€	20,50€	21,50€
11 ^{ème} échelon – HC 3 ^{ème} échelon	19,50€	20,50€	21,50€	22,50€
HC 4 ^{ème} échelon	20,50€	21,50€	22,50€	23,50€
HC 5 ^{ème} échelon	21,50€	22,50€	23,50€	24,50€
HC 6 ^{ème} échelon	22,50€	23,50€	24,50€	25,50€
HC 7 ^{ème} échelon et classe exceptionnelle	23,50€	24,50€	25,50€	26,50€

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le syndicat SNUDI-FO 37. Elles sont conservées pendant la durée de votre adhésion plus une période de 3 ans et sont destinées à la direction de la communication de FO. Conformément à la loi « Informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en nous contactant : snudi.fo37@gmail.com.